

PLAINES DE VACANCES 2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM + Prénom :
N° national de l'enfant
Année d'études 2023-2024:
Ecole :

Plaine :

<input type="checkbox"/> Boondael (Ecoles 12 – rue Elise 100)	<input type="checkbox"/> Boondael (Ecoles 12 – rue Elise 100)	<input type="checkbox"/> Boondael (Ecoles 12 – rue Elise 100)
<input type="checkbox"/> Basse-Wavre (Ecoles 12 – rue Elise 100)	<input type="checkbox"/> Basse-Wavre (Ecoles 12 – rue Elise 100)	<input type="checkbox"/> Basse-Wavre (Ecoles 12 – rue Elise 100)

REPAS :

Tartines (Pique-nique préparé par vos soins) -
 Repas chauds – Repas chauds pesco-végétariens (sans viande)

PHOTOS : J'autorise / Je n'autorise pas l'Instruction publique à placer sur les sites Internet de la commune et/ou dans les brochures éditées par la Commune des photos de mon enfant faites lors des plaines de vacances (cochez votre choix).

COORDONNEES DES PARENTS (à compléter lisiblement et en majuscules, svp) :

PARENT 1 (domicile de l'enfant)	PARENT 2
NOM ET PRENOM :	NOM ET PRENOM :
N° National :	N° National :
Adresse :	Adresse :
.....
Adresse email :	Adresse email :
GSM :	GSM :

PERSONNE A CONTACTER autre que les parents en cas d'urgence :

NOM ET PRENOM :

Téléphone et/ou GSM :

SEMAINE-S DE FREQUENTATION DE L'ENFANT :

<input type="checkbox"/> Du 10 au 12 juillet (3 jours)	<input type="checkbox"/> Du 5 au 09 août
<input type="checkbox"/> Du 15 au 19 juillet	<input type="checkbox"/> Du 12 au 16 août (4 jours)
<input type="checkbox"/> Du 22 au 26 juillet	<input type="checkbox"/> Du 19 au 21 août (3 jours)
<input type="checkbox"/> Du 29 juillet au 2 août	

MONTANT DE L'INSCRIPTION A PAYER (tarifs au verso):

Plaines :	Euros	x	nbre semaines	=	Euros
Transport :	Euros	x	nbre semaines	=	Euros
Repas chauds :	Euros	x	nbre semaines	=	Euros
Assurance pour les enfants ne fréquentant pas nos écoles (4 Euros/enfant)						Euros

Je désire payer en deux fois

TOTALEUROS

Je déclare avoir pris connaissance du projet pédagogique et marque mon accord quant au règlement des plaines de vacances et à la note au verso relative au RGPD. **Date et signature.**

TARIFS

LES TARIFS DE BASE DES CENTRES DE VACANCES (animations et collations comprises):

- 25€ par semaine et par enfant
- 40€ par semaine pour 2 enfants d'une même fratrie inscrit la même semaine
- 52,50€ par semaine pour 3 enfants d'une même fratrie inscrit la même semaine
- 60€ par semaine pour 4 enfants d'une même fratrie inscrit la même semaine

REPAS : soit Pique-nique préparé par vos soins soit Repas chauds (possibilité de repas pesco-végétarien (sans viande))

Forfait « Repas chauds » :

- Tarif de base + forfait « Repas chauds » 16,65€ par enfant et par semaine de 5 jours
- Tarif de base + forfait « Repas chauds » 13,32€ par enfant et par semaine de 4 jours
- Tarif de base + forfait « Repas chauds » 9,99€ par enfant et par semaine de 3 jours

BASSE-WAVRE (enfants de 5 à 12 ans)

- Tarifs de base + Forfait « Transport » de 13,50 EUR par enfant et par semaine de 5 jours
- Tarifs de base + Forfait « Transport » de 10,80 EUR par enfant et par semaine de 4 jours
- Tarifs de base + Forfait « Transport » de 8,10 EUR par enfant et par semaine de 3 jours

ASSURANCE (pour les enfants ne fréquentant pas les écoles communales d'Ixelles) :

- 4€ à payer une seule fois lors de l'inscription. Cette assurance est valable pour toute la durée du séjour.

Toute inscription d'un enfant est considérée définitive à la signature des documents d'inscription ou de prolongation. Les frais de fréquentation pour la période d'inscription sont dus ce qui implique l'obligation de paiement, même si l'enfant ne fréquente pas la plaine.

Les inscriptions effectuées dans les écoles pourront être annulées par téléphone et par mail au plus tard 14 jours après réception du virement, auprès du secrétariat de l'école. (Voir date de validation de l'inscription)

PAIEMENT :

Afin de vous permettre d'échelonner vos paiements et d'assurer une gestion efficace de la plaine, deux dates limites de paiement vous sont proposées :

- Date limite pour le paiement des inscriptions du mois de juillet : 30.06.2024
- Date limite pour le paiement des inscriptions du mois d'août : 22.07.2024

Les parents ont la possibilité de prolonger l'inscription de leur enfant directement sur la plaine de vacances auprès des coordinateurs pour autant qu'il y ait des places disponibles et l'encadrement suffisant

En conformité avec le règlement européen 2016/679 (RGPD) relatif à la protection des données à caractère personnel nous vous communiquons les informations suivantes :

Le responsable du traitement est le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse suivante : dpo@ixelles.brussels.

Les informations sont destinées à l'organisation des centres de vacances.

Les informations seront conservées 3 ans.

Les informations seront communiquées à l'ONE ainsi qu'au service facturation de l'administration communale.

Il vous est loisible de demander au responsable de traitement de vous communiquer les informations en notre possession.

Vous pouvez bien entendu demander que les informations soient corrigées.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en Belgique, l'Autorité de protection des données.

Ce formulaire est complété sur base libre et volontaire. A tout moment, il m'est loisible de retirer mon consentement à l'utilisation des informations contenues dans ce formulaire.

Collège des Bourgmestre et Echevins, chaussée d'Ixelles 168 à 1050 Ixelles (Téléphone : 02/515.61.11 – secretariat@ixelles.brussels)

Autorité de protection des données, rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (Téléphone : 02/274.48.00 – contact@apd-gba)